



## Ai-je droit au delai de paiement apres decision du juge et n'ayan

Par **shan\_old**, le **10/07/2007** à **12:28**

je permet de vous poser cette question pour un probleme urgent a regler  
j'ai ete condamne par le juge a payer mon ex proprietaire pour un bien loue  
le probleme est que on m'a refuser les delai de paiement sous pretexte que les document  
presente par mon avocats etait trop ancien  
l'avocats avait demander des delai de paiement car j'ete RMIste  
l'affaire a ete juger un ans apres alors que jete toujours RMIste on m'a refuser les delai de  
paiement  
Mais le vrai probleme est c'est la que j'ai besoin que l'on m'aide  
Je vouler savoir si j'avait le droit a des delai de paiement apres que l'affaire soit juger car je  
n'est pas les moyen de regler la somme reclamer par mon ex proprietaire  
elle me reclame 800 euros par voie de huissier et refuse l'arrangement que le huissier et moi  
meme avions trouver qui ete de regler 50 euros par mois  
elle refuse categoriquement et veux son argent de suite e en une seule fois  
donc le huissier m'arcele et m'a laisser que 2 ou 3 jours pour trouver la somme du  
AI-JE DROIT AU DELAI DE PAIEMENT APRES AVOIR ETE JUGER  
merci de me repondre dans l'urgence

Par **Jurigaby**, le **11/07/2007** à **15:15**

Bonjour.

Les délais de paiement ne sont pas un droit mais plutot un privilège..

Si le juge a refusé de faire application des délais de grace prévu par l'article 1244-1 du code civil et que votre ex proprio ne veut pas négocier, vous ne pouvez strictement rien faire.

Bonne Chance quand même.